



-4315-



Le conseil municipal de la Ville de Forestville siège en séance ordinaire, ce 13 juin 2023, à 19 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Les membres suivants sont présents :

- Mme Micheline Anctil, mairesse;
- Mme Jannie Tremblay, conseillère au siège # 1;
- M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 2;
- M. Richard Foster, conseiller au siège # 3;
- Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 4.
- Mme Nadine Gagné, conseillère au siège # 5;
- M. Carol Girard, conseiller au siège # 6.

Assiste également :

Mme Lison Huard, greffière adjointe.

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à heure.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller M. Carol Girard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du dernier procès-verbal ou des derniers procès-verbaux**
 - 3.1 Séance ordinaire du 9 mai 2023
 - 3.2 Procès-verbal de correction du 29 mai 2023
- 4. Messages de la mairesse et dossiers du conseil**
 - 4.1 Tragédie Portneuf-sur-Mer
 - 4.2 Mesures d'urgence
 - 4.3 Démantèlement de l'ancienne ligne 69 kV Hydro-Québec
 - 4.4 Services de santé en Haute-Côte-Nord
 - 4.5 15 juin - Journée contre la maltraitance des personnes âgées
- 5. Développement économique**
 - 5.1 Messages de la mairesse
 - 5.2 Réfection du quai – Surveillance acoustique des mammifères marins



6. Développement culturel et communautaire

- 6.1 Messages de la conseillère Mme Jannie Tremblay
- 6.2 Office municipal d'habitation – Budget 2023 révisé

7. Urbanisme et mise en valeur du milieu

- 7.1 Messages du conseiller M. Mario Desbiens
- 7.2 Rapport des permis de rénovation et de construction

8. Sécurité publique

- 8.1 Messages du conseiller M. Richard Foster

9. Travaux publics

- 9.1 Messages du conseiller M. Richard Foster

10. Tourisme

- 10.1 Messages de la conseillère Mme Gina L'Heureux

11. Hygiène du milieu

- 11.1 Messages de la conseillère Mme Nadine Gagné

12. Loisirs et sports

- 12.1 Messages du conseiller M. Carol Girard

13. Administration

- 13.1 Approbation et paiement des comptes
- 13.2 Rapport financier mensuel
- 13.3 Rapport de la directrice générale sur les contrats accordés
- 13.4 Autorisation de déplacements
- 13.5 Aide financière des organismes
- 13.6 Plan de sécurité civile – Révision du 6 juin 2023

14. Ressources humaines

- 14.1 Démission au poste de pompier
- 14.2 Engagement au poste de pompier
- 14.3 Emplois étudiant - Engagement

15. Actes législatifs

- 15.1 Règlement # 2011-250 - Modification annexe B - Tarification loisirs
- 15.2 Règlement # 2011-250 - Modification annexe C - Tarification tourisme
- 15.3 Règlement # 2011-250 - Modification annexe D - Aéroport

16. Affaires nouvelles

17. Période de questions des citoyens

18. Clôture et levée de la séance



Adoption des derniers procès-verbaux

R-230613-131

La mairesse informe les membres du conseil présents que la greffière-trésorière a apporté une correction au règlement # 2023-316, adopté le 4 mai 2023, conformément à l'article 92.1 de la Loi sur les cités et villes (LCV), puisqu'une erreur apparaissait de façon évidente à la simple lecture des documents soumis lors de la séance du 4 mai dernier;

Au paragraphe d'adoption du règlement, il était inscrit « ... d'adopter le règlement portant le numéro deux-mille-vingt-trois / trois-cent-quatorze, en lettres alors qu'en chiffres c'était inscrit (2023-316) ... » il fallait lire en lettres deux-mille-vingt-trois / trois-cent-seize.

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'adopter ce procès-verbal de correction.

R-230613-132

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 9 mai 2023 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Réfection du quai – Surveillance acoustique des mammifères marins

R-230613-133

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a mandaté la firme Merinov le 20 février afin d'effectuer la surveillance acoustique des mammifères marins pour la période finissant le 4 juin 2023;

CONSIDÉRANT que les travaux de réfection au quai se poursuivent;

Il est proposé par la conseillère Mme Jannie Tremblay et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, de mandater la firme Merinov afin de réaliser la surveillance acoustique des mammifères marins et d'accepter la proposition du 5 juin 2023 au montant de 83 122.44 \$ pour la période finissant le 13 juillet 2023.

Office municipal d'habitation / Budget 2023 révisé

R-230613-134

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'adopter le budget révisé de l'Office Municipal d'Habitation pour l'année 2023, et ce, tel qu'approuvé par la Société d'habitation du Québec, le 6 avril 2023. Ce budget prévoit des revenus de 125 894 \$ et des dépenses de 145 843 \$. Le partage du déficit de 19 949 \$ se fait de la manière suivante : contribution S.H.Q. : 17 954 \$, Ville de Forestville : 1 995 \$.

Rapport des permis de rénovation et de construction

R-230613-135

Il est proposé par la conseillère Mme Jannie Tremblay et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter le rapport des permis de rénovation et de construction préparé par Mme Lison Huard, greffière adjointe :



Type de permis	MAI		JANVIER À MAI 2023		TOTAL 2022	
	nbre	Valeur	nbre	Valeur	nbre	Valeur
Abattage d'arbres (grande surface)			0	- \$	2	183 834.00 \$
Agrandissement	1	40 000.00 \$	1	40 000.00 \$	0	- \$
Aménagement de terrain			0	- \$	1	2 500.00 \$
Branchement l'aqueduc et/ou égout	1	1 500.00 \$	1	1 500.00 \$	2	3 500.00 \$
Clôture			0	- \$	2	3 000.00 \$
Construction bâtiment principal	1	150 000.00 \$	1	150 000.00 \$	1	190 000.00 \$
Construction bâtiment accessoire	2	32 000.00 \$	3	58 000.00 \$	13	616 300.00 \$
Enseigne			0	- \$	2	14 773.00 \$
Galerie/Perron/Patio	1	200.00 \$	2	1 000.00 \$	5	19 800.00 \$
Général	2	47 000.00 \$	3	47 000.00 \$	25	330 963.00 \$
Installation septique biofiltre	2	15 000.00 \$	2		0	- \$
Installation septique			0	- \$	0	- \$
Piscine hors terre			0	- \$	5	43 500.00 \$
Puisage d'eau			0	- \$	1	20 000.00 \$
Rénovations / réparations	18	246 930.00 \$	37	608 569.00 \$	64	5 162 926.00 \$
Changement d'usage			0	- \$	2	- \$
Usage temporaire			0	- \$	1	- \$
Démolition	2	5 000.00 \$	2	5 000.00 \$	6	(132 400.00) \$
Total	30	537 630.00 \$	52	911 069.00 \$	132	6 458 696.00 \$

Approbation et paiement des comptes

R-230613-136

CONSIDÉRANT que les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et des comptes à payer ont été remises à chaque membre du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à la lecture à cette séance;

CONSIDÉRANT que la greffière-trésorière a fourni, aux membres du conseil, tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci et qu'elle atteste que les crédits nécessaires sont disponibles;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'approuver les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et d'autoriser le paiement des comptes à payer.

Description	Montant
Comptes payés par prélèvements bancaires	254 794.38 \$
Comptes payés par chèques et par virement Internet	1 873 769.48 \$
Comptes à payer	92 203.44 \$
Total	<u>2 220 767.30 \$</u>

Réfection du quai

Description	Montant
Soumission R-220614-148	
Entreprises R & G St-Laurent	11 030 176.18 \$
Chèque # 49863 - paiement # 1	- 1 102 884.02 \$
Chèque # 50652 - paiement # 2	- 1 182 129.26 \$
Solde à payer	<u>8 745 162.90 \$</u>

Rapport financier mensuel

R-230613-137

CONSIDÉRANT qu'en effectuant le rapport financier mensuel de mai, des corrections ont été apportées aux rapports financiers de mars et avril 2023;



Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter les rapports financiers mensuels de mars, avril et mai 2023 préparés par Mme Josée Bouchard, directrice des finances.

Suivi mensuel du budget d'opération 2023							
POSTE BUDGÉTAIRES	31 mars		Budget total		Ratio		
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	3 mois
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	251 528 \$	272 055 \$	948 890 \$	1 055 271 \$	27%	26%	25%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	292 009 \$	382 063 \$	1 327 788 \$	1 616 108 \$	22%	24%	25%
TRANSPORT ROUTIER	418 361 \$	460 486 \$	1 744 850 \$	2 080 520 \$	24%	22%	25%
HYGIÈNE DU MILIEU	194 644 \$	243 381 \$	1 042 544 \$	1 228 998 \$	19%	20%	25%
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	- \$	- \$	4 500 \$	4 500 \$	0%	0%	25%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	55 568 \$	99 963 \$	671 197 \$	488 824 \$	8%	20%	25%
LOISIRS & CULTURE	235 902 \$	235 639 \$	1 011 272 \$	1 033 970 \$	23%	23%	25%
FRAIS DE FINANCEMENT	66 829 \$	50 247 \$	499 600 \$	528 821 \$	13%	10%	25%
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	602 500 \$	24 834 \$	2 204 718 \$	569 000 \$	27%	4%	25%
TOTAL DES DÉPENSES	2 117 341 \$	1 768 668 \$	9 455 359 \$	8 606 012 \$	22%	21%	25%

Suivi mensuel du budget d'opération 2023							
POSTE BUDGÉTAIRES	au 30 Avril		Budget total		Ratio		
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	4 mois
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	324 120 \$	329 153 \$	948 890 \$	1 055 271 \$	34%	31%	33%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	479 959 \$	482 046 \$	1 327 788 \$	1 616 108 \$	36%	30%	33%
TRANSPORT ROUTIER	470 234 \$	525 287 \$	1 744 850 \$	2 080 520 \$	27%	25%	33%
HYGIÈNE DU MILIEU	253 147 \$	262 541 \$	1 042 544 \$	1 228 998 \$	24%	21%	33%
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	- \$	210 \$	4 500 \$	4 500 \$	0%	5%	33%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	83 845 \$	112 291 \$	671 197 \$	488 824 \$	12%	23%	33%
LOISIRS & CULTURE	365 229 \$	297 144 \$	1 011 272 \$	1 033 970 \$	36%	29%	33%
FRAIS DE FINANCEMENT	87 943 \$	83 606 \$	499 600 \$	528 821 \$	18%	16%	33%
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	602 500 \$	26 001 \$	2 204 718 \$	569 000 \$	27%	5%	33%
TOTAL DES DÉPENSES	2 666 976 \$	2 118 279 \$	9 455 359 \$	8 606 012 \$	28%	25%	33%

Suivi mensuel du budget d'opération 2023							
POSTE BUDGÉTAIRES	au 31 mai		Budget total		Ratio		
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	5 mois
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	469 785 \$	395 574 \$	948 890 \$	1 055 271 \$	50%	37%	42%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	573 992 \$	584 000 \$	1 327 788 \$	1 616 108 \$	43%	36%	42%
TRANSPORT ROUTIER	651 816 \$	603 021 \$	1 744 850 \$	2 080 520 \$	37%	29%	42%
HYGIÈNE DU MILIEU	393 688 \$	465 323 \$	1 042 544 \$	1 228 998 \$	38%	38%	42%
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	- \$	210 \$	4 500 \$	4 500 \$	0%	5%	42%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	129 452 \$	141 731 \$	671 197 \$	488 824 \$	19%	29%	42%
LOISIRS & CULTURE	418 387 \$	362 365 \$	1 011 272 \$	1 033 970 \$	41%	35%	42%
FRAIS DE FINANCEMENT	43 217 \$	104 335 \$	499 600 \$	528 821 \$	9%	20%	42%
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	698 879 \$	26 426 \$	2 204 718 \$	569 000 \$	32%	5%	42%
TOTAL DES DÉPENSES	3 379 215 \$	2 682 986 \$	9 455 359 \$	8 606 012 \$	36%	31%	42%

Rapport de la directrice générale sur les contrats accordés

R-230613-138

CONSIDÉRANT que la directrice générale a le pouvoir de passer les contrats nécessaires afin d'exercer la compétence qui lui est dévolue, au nom de la Ville, et ce, conformément à l'article 33 du règlement # 2018-281 relatif à la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 36, la directrice générale doit faire un rapport à la séance ordinaire suivant l'accord des contrats;

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, que la présente résolution constitue une confirmation des contrats accordés, au 12 juin 2022 par Mme Dominique Tremblay, directrice générale.



	Date	Fournisseur	Description	Montant plus taxes applicables
A.	20-05-2023	Tessier Limitée	Location grue pour installation module « skate parc »	12 431.50 \$
B.	25-05-2023	WSP	Mise à jour du manuel d'exploitation de l'aéroport	8 419.95 \$
C.	31-05-2023	Elecal	Aéroport - Remplacement boîte électrique pour station radio et antenne, ajout d'un filtre d'isolation de fréquences et changement de fréquence	14 351.86 \$
D.	01-06-2023	EJD construction	Aéroport – Déplacement de l'emplacement du H (hélicoptère)	6 400.00 \$
E.	06-06-2023	Techni-Consultant	Banque d'heure aide technique ingénierie	10 000.00 \$
F.	12-06-2023	Mallette s.e.n.c.r.l	Banque d'heure – travaux préparations des vérificateurs	20 000.00 \$

Autorisation de déplacements

R-230613-139

Il est proposé par la conseillère Mme Jannie Tremblay et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser les déplacements suivants :

14-15-16 | Québec

- **Mme Dominique Tremblay, directrice générale**
Congrès de l'Association des directeurs généraux du Québec

Aide financière des organismes

R-230613-140

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'offrir une aide financière afin de soutenir les activités des organismes suivants :

Organisme	Activité	Montant
Odysée artistique	17 ^e édition du festival intime	100.00 \$

Constitution d'un comité municipal de sécurité civile - Révision

R-230613-141

CONSIDÉRANT que le conseil a adopté le 29 octobre 2019 le plan de sécurité civile de la Ville de Forestville;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la révision du plan, plus particulièrement les noms des responsables de services;

CONSIDÉRANT que le plan de sécurité est annexé à la présente résolution pour en faire partie comme s'il était ici au long reproduit;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, de modifier les articles suivants du plan de sécurité civile de la façon suivante :

Article	Titre	Page
Section 1 – Structure et modalité d'organisation de la réponse aux sinistres		
1.1	Organisation municipale de sécurité civile (OMSC)	3
1.3	Centre de coordination municipal	10
1.4	Personnel de soutien	11



Article	Titre	Page
Section 2 – Modes et procédure d’alerte et de mobilisation		
2.1.4	Schéma d’alerte	16
2.1.5	Liste de mobilisation municipale	17
Section 3 – Mesures générales de protection et de secours		
3.1.1	Nom et coordonnées des personnes pouvant autoriser l’évacuation ou la mise à l’abri	25
3.1.2	Nom et coordonnées des personnes responsables des opérations d’évacuation et de mise à l’abri	25
3.1.6.5	Lieux de pension pour les animaux de compagnie	27
Section 4 – Soutien aux personnes sinistrées		
4.1.2	Inscription	31
4.1.3	Habillement de secours et autres biens de première nécessité	31
4.1.6	Services généraux	32
4.2.1	Modalités d’ouverture et de fonctionnement Des centres de service aux personnes sinistrées – Fonction sécurité	33
Section 5 – Modes et mécanismes d’information publique		
5.1	Personne responsable	41
Section 8 – Modalités de mise en œuvre et de suivi		
8.1.4	Suivi des dépenses	59
8.2	Personne responsable de la mise à jour et de révision du plan	61
Annexe 5 – Liste et périodes des maires suppléants		
		66

Démission poste pompiers

R-230613-142

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la démission des pompiers suivant(s) :

Nom	Division	Date d'entrée	Date effective
Catherine Lamothe	Portneuf-sur-Mer	13 septembre 2022	13 juin 2023
Gabriel Prado	Longue-Rive	8 mars 2022	13 juin 2023

Engagement pompier

R-230613-143

Il est proposé par le conseiller M. Carol Girard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la recommandation du Service des incendies et de procéder à l'engagement du pompier suivant :

Nom	Division
Éric Marcotte	Forestville

Emploi étudiant – Engagement

R-230613-144

Il est proposé par la conseillère Mme Jannie Tremblay et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la recommandation du comité de sélection et de procéder à l'embauche de l'étudiant suivant, et ce, dès le 26 juin 2021 :

Secteur	Nom	Poste	Salaire
Piscine municipale	Nicolas Perron	Croix de bronze	16.81 \$

Règlement # 2011-250 - Modification annexe B - Tarification loisirs

R-230613-145

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a adopté, le 8 février 2011, le règlement # 2011-250 relatif à la tarification des services dispensés par la Ville de Forestville;



CONSIDÉRANT que l'article 18 permet de modifier les tarifs, inscrits aux annexes, par résolution et qu'il est nécessaire de modifier les tarifs de l'annexe B;

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents :

- de modifier l'annexe B selon les tarifs suivants;
- Les tarifs B-9 (bar) seront en vigueur à compter du 14 juin 2023.
- Les tarifs B-1 à B-8 et B-10 à B-11) seront en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2023

B-1 Salle Ginette B-Sirois (Activités sociales, soirée, repas avec bar)			TARIF																				
B-1.1	OBNL	Mineur	Gratuit																				
		Adulte	133.50 \$																				
B-1.2	OBNL non résident	Mineur	133.50 \$																				
		Adulte	240.30 \$																				
B-1.3	Privé (compagnie, etc.)	Résident	427.00 \$																				
		Non-résident	534.00 \$																				
B-1.4	Mariage (dépôt de 150 \$ non remboursable)		427.00 \$																				
B-1.5	Particulier (fête familiale / party de Noël, activité sociale, funérailles)		213.50 \$																				
<ul style="list-style-type: none"> • Les frais de droits d'auteurs seront chargés selon le tarif réel payé par la Ville. 																							
À titre indicatif, voici les tarifs en vigueur en 2023		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Capacité</th> <th>Sans danse</th> <th>Avec danse</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>a)</td> <td>0-100</td> <td>35.99 \$</td> <td>72.02 \$</td> </tr> <tr> <td>b)</td> <td>101-300</td> <td>51.77 \$</td> <td>103.61 \$</td> </tr> <tr> <td>c)</td> <td>301-500</td> <td>108.02 \$</td> <td>216.06 \$</td> </tr> <tr> <td>d)</td> <td>+ 500</td> <td>153.04 \$</td> <td>306.08 \$</td> </tr> </tbody> </table>		Capacité	Sans danse	Avec danse	a)	0-100	35.99 \$	72.02 \$	b)	101-300	51.77 \$	103.61 \$	c)	301-500	108.02 \$	216.06 \$	d)	+ 500	153.04 \$	306.08 \$	
	Capacité	Sans danse	Avec danse																				
a)	0-100	35.99 \$	72.02 \$																				
b)	101-300	51.77 \$	103.61 \$																				
c)	301-500	108.02 \$	216.06 \$																				
d)	+ 500	153.04 \$	306.08 \$																				
<ul style="list-style-type: none"> • Les taxes sont incluses dans les tarifs. • Des frais supplémentaires seront chargés lors d'un congé férié ou en dehors des heures normales d'ouverture. (Frais ouverture et fermeture de portes) Frais réels. • Toute demande de location pour événement spécial de 1 jour sans bar sera étudiée individuellement. 																							

B-2 Salle Ginette B.-Sirois & Hall aréna (Assemblées, fêtes d'enfants, brunch)			TARIF
B-2.1	OBNL	Mineur	Gratuit
		Adulte	Gratuit
B-2.2	OBNL non résident	Mineurs	80.00 \$
		Adultes	133.50 \$
B-2.3	Privés (compagnies, etc.)	Résidents	133.50 \$
		Non-résidents	213.50 \$
B-2.6	But Lucratif		187.00 \$
B-2.7	Particuliers		160.00 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Les taxes sont incluses dans les tarifs. • Dans le cas de location en série le coût est réduit de 50 % pour les journées supplémentaires. • Des frais supplémentaires pourront être chargés, lors d'un congé férié ou en dehors des heures normales d'ouverture. (Frais ouverture et fermeture de portes selon les frais réels).. • Pour location en série, se référer au tarif gymnase double sans contrat (ex: cours de danse, conditionnement physique, etc). 			

B-3 Salle Armand-Topping et local réunion			TARIF
B-3.1	OBNL	Mineur	Gratuit
		Adulte	Gratuit
B-3.2	OBNL non résident	Mineur	21.50 \$
		Adulte	53.50 \$
B-3.3	Privé (compagnie, etc.)	Résident	107.00 \$
		Non-résident	117.50 \$
B-3.4	Particulier (sans raison sociale)	Exposition	80.00 \$
		Réunion	53.50 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Les taxes sont incluses dans les tarifs. • Le tarif s'applique par jour de représentation. Les journées additionnelles seront facturées à 50 %, à partir de la troisième journée. • Des frais supplémentaires pourront être chargés, lors d'un congé férié ou en dehors des heures normales d'ouverture. (Frais ouverture et fermeture de portes selon les frais réels). 			



B-4 Bingo / Salle Ginette B.-Sirois ou aréna			TARIF
B-4.1	Associé résident	Mineur	Gratuit
		Adulte	107.00 \$
<ul style="list-style-type: none"> Les taxes sont incluses dans les tarifs. Des frais supplémentaires pourront être chargés, lors d'un congé férié ou en dehors des heures normales d'ouverture. (Frais ouverture et fermeture de portes selon les frais réels). 			

B-5 Aréna (spectacle, exposition, etc.)			TARIF
B-5.1	Spectacle à but lucratif		1 068.00 \$ + frais encourus
B-5.2	Spectacle OBNL	Avec ou sans bar	215.00 \$ + Droits d'auteurs
B-5.3	Événement OBNL résident	Avec ou sans bar	55.00 \$ / h + Sécurité
B-5.4	Événement privé et particulier	Avec ou sans bar	Sur demande
<ul style="list-style-type: none"> Les taxes sont incluses dans les tarifs. Le tarif s'applique par jour de représentation. Les journées additionnelles seront facturées à 50 %. Sont inclus dans tous les tarifs la préparation et le démontage. Toute demande de location pour événements spéciaux (1 jour) sans bar sera étudiée individuellement. Des frais supplémentaires pourront être chargés, lors d'un congé férié ou en dehors des heures normales d'ouverture. (Frais ouverture et fermeture de portes selon les frais réels). 			

B-6 Location de glace			TARIF
B-6.1	Patinage	Étudiants	0.00 \$
		Adulte	0.00 \$
B-6.2	Hockey libre	15 ans & +	5.00 \$
		14 ans & - (responsable adulte obligatoire)	3.00 \$
	Hockey bottine libre	15 ans & +	5.00 \$
	Carte de saison individuelle	Adulte	40.00 \$
B-6.3	Résident adulte	Avec contrat demi-saison & +	90.00 \$
		Sans contrat	96.00 \$
B-6.4	Non-résident adulte	Avec contrat demi-saison & +	107.00 \$
		Sans contrat	128.00 \$
B-6.5	Location activité glace	Organisme mineur résident	0.00 \$
		Scolaire	69.50 \$
		Mineur résident	69.50 \$
		Mineur non-résident	80.00 \$
B-6.6	Tournoi	Étudiants	0.00 \$ + Sécurité
		Adulte	27.00 \$ / h + sécurité + premiers soins
<ul style="list-style-type: none"> Les taxes sont incluses dans les tarifs. Des frais supplémentaires pourront être chargés, lors d'un congé férié ou en dehors des heures normales d'ouverture. (Frais ouverture et fermeture de portes selon les frais réels). 			

B-7 Locaux scolaires et bibliothèque Camille Bouchard			TARIF
B-7.1	Gymnase Polyvalente OBNL Ou service offert à la population	Avec contrat demi-saison et +	18.50 \$ / h + frais encourus
		Sans contrat	32.00 \$ / h + frais encourus
B-7.2	Gymnase Polyvalente OBNL ou service offert à la population Location privée (groupe restreint, comité social, etc.)	Avec contrat demi-saison et +	32.00 \$ / h + frais encourus
		Sans contrat	37.50 / h + frais encourus
B-7.3	Gymnase (semaine) École St-Luc	Avec contrat demi-saison et +	18.50 \$
		Sans contrat	30.00 \$
B-7.4	Pavillon des arts	Mineur	0.00 \$
		Pour événement (OBNL)	37.00 \$ / h
B-7.5	Bibliothèque Camille Bouchard	Carte individuelle	0.00 \$
		Carte familiale	0.00 \$
		Carte individuelle non-résident	17.00 \$
		Carte familiale non-résident	29.00 \$
		Internet membre	2.00 \$ / hre
		Internet non membre	4.00 \$ / h
B-7.6	Club Internet	Carte de membre	À venir
B-7.7	Autres locaux scolaires (réunion, chorale, etc.)	Avec contrat demi-saison et +	Frais encourus
		Sans contrat	Frais encourus
<ul style="list-style-type: none"> Les taxes sont incluses dans les tarifs. Les organismes mineurs n'ont aucuns frais pour la location de gymnase Pour location d'équipement et de matériel, voir annexe Commission scolaire Des frais supplémentaires pourront être chargés lors d'un congé férié ou en dehors des heures normales d'ouverture. 			



B-8 Service et matériel divers			TARIF
B-8.1	Appareil audio-vidéo	Particulier	N/A
		OBNL	gratuit
B-8.2	Chaises	Particulier	N/A
		OBNL	Sur demande
B-8.3	Estrade portative	Particulier	N/A
		OBNL	Transport
B-8.4	Tables	Particulier	N/A
		OBNL	Sur demande

- Les taxes sont incluses dans les tarifs.
- Aucune livraison de chaises ou de tables à l'extérieur de la bâtisse.
- Les organismes sont responsables de tout bris du matériel et de la manutention (aller-retour).
- Des frais supplémentaires pourront être chargés, lors d'un congé férié ou en dehors des heures normales d'ouverture.

B-9 Bar			TARIF
B-9.1	Bière	330 ml	5.50 \$
		473 ml	7.00 \$
B-9.2	Cognac		6.00 \$
B-9.3	Spiritueux		5.50 \$
B-9.4	Limonade		3.25 \$
B-9.5	Barcardi		7.00 \$
B-9.6	Shooter		3.00 \$
B-9.6	Vin	162 ml	7.00 \$
		750 ml	18.00 \$
B-9.7	Chips		2.25 \$
B-9.8	Boisson gazeuse		2.25 \$

- Les taxes sont incluses dans les tarifs.
- Ces prix sont sujets à changement sans préavis dans le cas d'une hausse de prix du distributeur.

B-10 Piscine			TARIF
B-10.1	Carte	Familiale	70.00 \$
		Adulte	37.00 \$
		Enfants	32.00 \$
B-10.2	Admission	Adulte	3.00 \$
		Enfants	2.00 \$
B-10.3	Location à l'heure	Résident	80.00 \$
		Non-résident	95.00 \$
B-10.4	Cours parent-enfant et nageur 1-2	Résident	35.00 \$
		Non-résident	40.00 \$
B-10.5	Cours nageur 3 à 5	Résident	40.00 \$
		Non-résident	45.00 \$
B-10.6	Cours nageur 6 à 10	Résident	45.00 \$
		Non-résident	50.00 \$

- Les taxes sont incluses dans les tarifs.

B-11 Parcs			TARIF	
B-11.1	Terrain de balle	Saison (ligue)	400.00 \$	
		Saison (sociale)	80.00 \$	
			430.00 \$	partie minimum
		La partie (semaine)	55.00 \$	
		La partie (fin semaine)	133.50 \$	
		Tournoi comprend entretien du terrain 1 fois	125.00 \$	/jour
		Tournoi demande supplémentaire pour faire terrain	Frais encourus	
	But lucratif	160.00 \$	+ frais encourus	
B-11.2	Baseball mineur		Gratuit	
B-11.3	Camp de jour	Selon horaire normal -résident - 1 enfant	105.00 \$	
		Selon horaire normal résident - Famille	135.00 \$	
		Selon horaire normal non résident - 1 enfant	135.00 \$	
		Selon horaire normal non résident - Famille	165.00 \$	
		Frais de surveillance pour les jeunes qui dînent sur place	35.00 \$	pour l'été



B-11 Parcs		TARIF	
B-11.4	Tennis	0.00 \$	
B-11.5	Terrain soccer	0.00 \$	
B-11.6	Planche à roulette, parc, basket ball	0.00 \$	
<ul style="list-style-type: none"> Les taxes sont incluses dans les tarifs. Des frais supplémentaires seront chargés lors d'un congé férié ou en dehors des heures normales d'ouverture. (Frais ouverture et fermeture de portes) Frais réels. 			

Règlement # 2011-250 - Modification annexe C – Tarification tourisme R-230613-146

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a adopté, le 8 février 2011, le règlement # 2011-250 relatif à la tarification des services dispensés par la Ville de Forestville;

CONSIDÉRANT que, selon l'article 18, les modifications aux annexes peuvent être effectuées par résolution et qu'il est nécessaire de modifier les tarifs de l'annexe C;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier les tarifs du Camping de la Baie-Verte;

CONSIDÉRANT que la saison est débutée, les tarifs seront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, de modifier l'annexe C-1 :

C-1 CAMPING DE LA BAIE-VERTE		Tarif	
C-1.1	Roulotte, tente-roulotte, véhicule récréatif, Westfalia	50.00 \$	/ jour
		240.00 \$	/ semaine
		630.00 \$	/ mois / 30 jours consécutifs
		1 395.00 \$	/ saison
C-1.2	Tente (toute grandeur) sans services (pas plus de 2 tentes par terrain)	33.00 \$	/ jour
		110.00 \$	/ semaine
C-1.3	Tente (toute grandeur) avec électricité et eau potable	40.00 \$	/ jour
		130.00 \$	/ semaine
C-1.4	Prêt-à-camper (location minimum 2 jours)	155.00 \$	/ jour
C-1.5	Douche (monnayeurs à jetons)	3.00 \$	/ 5 minutes
C-1.6	Laveuse (monnayeurs à jetons)	3.00 \$	/ par cycle
C-1.7	Sécheuse (monnayeurs à jetons)	3.00 \$	/ 30 minutes
C-1.8	Bois de chauffage	10.00 \$	/ brassée
C-1.9	Terrain de dépannage	30.00 \$	/ jour

Règlement # 2011-250 - Modification annexe D – Aéroport R-230613-147

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté, le 8 février 2011, le règlement # 2011-250 relatif à la tarification des services dispensés par la Ville de Forestville;

CONSIDÉRANT QUE, selon l'article 18, les modifications aux annexes peuvent être effectuées par résolution et qu'il est nécessaire de modifier les tarifs de l'annexe D;

Il est proposé par le conseiller M. Carol Girard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'ajouter le point suivant à l'annexe D :

D-1 Aéroport		Tarif	
D-18	Location hangar	500.00 \$	/ mois
		5 000.00 \$	/ année

Les tarifs sont majorés au 1^{er} janvier selon IPC Québec



-4326-

Période de questions des citoyens

La mairesse dirige la période de questions des citoyens.

Clôture et levée de la séance

La mairesse déclare la séance close et le conseiller M. Richard Foster propose la levée à 19 h 50 et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

Mairesse

Greffière adjointe

Je, Micheline Anctil, confirme que j'ai approuvé toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi des cités et villes.